

Image not found or type unknown



Procédure retablissement personnel???

Par **tex mex**, le **29/09/2008** à **08:57**

Bonjour. Suite à es soucis financiers, nous avons engagé pour un e mes parents un dossier de surendettement pour lequel nous venons d'avoir des nouvelles qui semblent bonnes.rnLa demande a été déclarée recevable par la bdf.rnLa commission de cette dernière a décidé de saisir le juge de l'exécution aux fins d'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel.rnSauriez vous m'expliquer un peu plus précisément en quoi consiste cette procédure.rnJe vous remercie d'avance et dans l'attente de votre réponse, je vous adresse mes sincères salutations.rnCordialementrnJFP

Par **7anan**, le **01/12/2008** à **17:32**

moi aussi je suis dans le même cas et j'aimerais savoir,si vous pourriez me répondre.merci.